



## Arrêté du Maire

**Ville de Veauche**  
**Occupation Du Domaine Public**  
**Arrêté de police**

**Objet :** Arrêté de circulation, empiètement sur la chaussée rue Adrienne Bolland devant VTCI et CadoMaestro 42340 Veauche.

**Le Maire de la Commune de VEAUCHE,**

**Vu** le code de la route 1<sup>ère</sup> partie et notamment l'Article L 411-1, L 325-1 et suivants, R 325-1 et suivants et R 417-10 relatifs à la réglementation de la circulation, R411-25, R 411-8,

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales – Articles L 2122-24, L 2212-1, L 2213-1, L 2213-2,

**Vu** la demande le 27 mars 2026 formulée par Madame BARTHONNET Chloé dénomination EUROVIA DALA situé 20 rue des Littes 42650 Saint Jean Bonnefonds

**☎ 06/15/45/68/03**

**Considérant** qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité publique

### Arrêté

**Article 1<sup>er</sup> :** Afin de permettre le bon déroulement des travaux suivants :  
Pose de balises J11 et Arceaux de protection des canderales et de la borne incendie  
La circulation est maintenue avec un empiètement sur la chaussée rue Adrienne Bolland 42340 Veauche. Devant VTCI et CadoMaestro.

**Du lundi 30 mars 2026 au 13 avril 2026**

**Article 2 :** La signalisation et les déviations nécessaires à l'application des présentes décisions se feront par la mise en place de panneaux adéquats par l'entreprise chargée des travaux.

**Article 3 :** La Directrice Générale des Services et la Police Municipale sont chargées chacun pour ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Madame BARTHONNET Chloé
- JS CONCEPT
- La Police Municipale de Veauche

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- certifie que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait en Mairie de Veauche,  
Le 27/03/2026

**Le Maire, Florian CHAUX**

